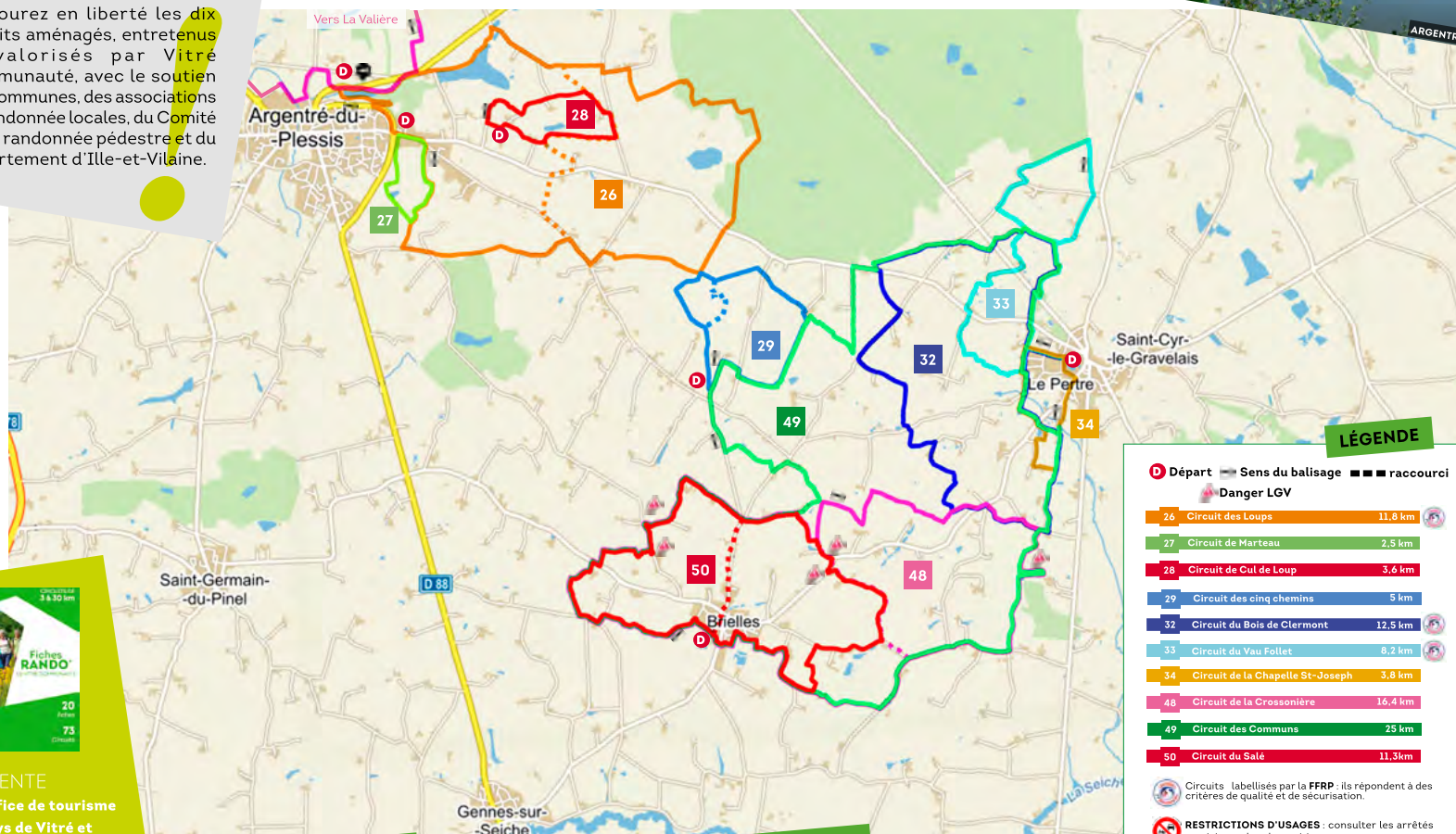


RANDONNEZ ENTRE SEICHE ET SALÉ

Parcourez en liberté les dix circuits aménagés, entretenus et valorisés par Vitré Communauté, avec le soutien des communes, des associations de randonnée locales, du Comité 35 de randonnée pédestre et du Département d'Ille-et-Vilaine.



© Gerard Berche



LÉGENDE

	Départ		Sens du balisage		raccourci
	Danger LGV				
	26	Circuit des Loups	11,8 km		
	27	Circuit de Marteau	2,5 km		
	28	Circuit de Cul de Loup	3,6 km		
	29	Circuit des cinq chemins	5 km		
	32	Circuit du Bois de Clermont	12,5 km		
	33	Circuit du Vau Follet	8,2 km		
	34	Circuit de la Chapelle St-Joseph	3,8 km		
	48	Circuit de la Crosonnière	16,4 km		
	49	Circuit des Communs	25 km		
	50	Circuit du Salé	11,3 km		
	Circuits labellisés par la FFRP : ils répondent à des critères de qualité et de sécurisation.				
	RESTRICTIONS D'USAGES : consulter les arrêtés municipaux dans les mairies.				
	Gîte d'étape communal.				

SUIVRE LE BALISAGE EN CAS DE MODIFICATION DE LA VARIANTE DU P29

© ILLAVALONTVITRE COMMUNAUTÉ 2022

INFO BALISAGE

Le balisage est effectué dans un seul sens, représenté par des triangles verts.

- Balisage complémentaire en peinture jaune selon le protocole de la FFRP.
- Balisage équestre en logo orange.

CHARTRE DU RANDONNEUR

Le randonneur profite de la nature et la respecte :

- il ne s'écarte pas des sentiers balisés
- il évite de piétiner et de ramasser la flore sauvage souvent protégée
- il respecte les cultures en les contournant
- il referme les fils ou barrières après son passage
- il n'allume pas de feu ; il éteint soigneusement ses mégots de cigarettes
- il ramasse ses débris et ne les dépose que dans les lieux prévus à cet effet.



EN VENTE à l'Office de tourisme du pays de Vitré et au bureau d'information touristique de La Guerche-de-Bretagne.



WWW.VITRECOMMUNAUTE.ORG

